

Rencontre

“Classes à visée inclusive”

Braine-L'Alleud - 22 mai 2025

Introduction

Hugues Pigeon, conseiller pour l'enseignement spécialisé au cabinet de la ministre de l'Enseignement obligatoire, situe l'objectif de cette journée. Il s'agit de permettre aux acteurs de terrain impliqués dans les classes à visée inclusive (CLAVI) de se rencontrer, d'échanger des bonnes pratiques, d'identifier des facteurs de réussite et des freins et de se mettre en réseau. De ces échanges doivent se dégager des pistes concrètes pour faire évoluer positivement le dispositif CLAVI. Madame la Ministre viendra en prendre connaissance à l'issue de la journée.

Marie Raskin, responsable des financements à CAP 48, rappelle que la mission de CAP 48 est de sensibiliser la population à la question du handicap et de récolter des fonds pour financer des associations de première ligne qui améliorent le bien-être de jeunes en difficulté ou en situation de handicap. Plus de 150 initiatives ont ainsi été soutenues en 2024 en Fédération Wallonie-Bruxelles. Outre des aides à la recherche médicale, notamment sur l'autisme, CAP 48 est aussi très actif dans le domaine de l'enseignement. Avec les pouvoirs publics francophones et germanophones, divers projets visant à rendre l'enseignement plus inclusif ont été lancés ces dernières années. Depuis 2008, une trentaine d'écoles ordinaires ont pu bénéficier d'une aide de CAP 48 pour financer des équipements (rampes d'accès, ascenseurs, toilettes adaptées...) qui les rendent plus accessibles aux élèves à mobilité réduite.

Une recherche-action a débouché en 2016 sur le projet pilote des classes à visée inclusive en vue de décroïsonner l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé. Des élèves de type 2 et de type 3 peuvent ainsi intégrer des écoles de l'enseignement ordinaire, avec un accompagnement pédagogique supplémentaire. L'évaluation du dispositif pilote ayant été positive, un décret a été adopté et la formule a été pérennisée par le cabinet de l'enseignement. Il existe aujourd'hui 44 CLAVI en Fédération Wallonie-Bruxelles, dont 4 dans l'enseignement secondaire. CAP 48 continue à les soutenir en finançant du matériel et du mobilier spécifique.

Les réussites, les freins et les souhaits

Les participants se répartissent en neuf groupes de travail pour s'exprimer sur ce qui fonctionne bien, ce qui pose problème et ce qui pourrait être amélioré, à la fois dans la classe, au sein de l'école et dans l'interaction entre écoles.



Ce qui fonctionne bien

Au sein de la classe

De nombreux participants témoignent des effets positifs de la CLAVI.

- + La CLAVI est une structure à petite échelle qui apporte une sécurité affective et pédagogique (fonction de cocon) à des élèves à besoins spécifiques. En particulier lors du passage du primaire au secondaire, elle crée un cadre rassurant pour les élèves (et les parents), qui peuvent suivre une partie des cours dans une classe avec une institutrice comme en primaire.
- + Le concept de la CLAVI est un cadre ouvert. Il laisse une grande liberté d'action qui permet aux acteurs de s'adapter aux réalités du terrain et qui favorise l'émergence de pratiques très diversifiées (mais qui peut aussi être perturbante pour ceux qui aiment avoir une certaine structure). Il faut absolument garder cette souplesse de fonctionnement et ne pas enfermer la CLAVI dans un modèle rigide.
- + On peut y pratiquer une pédagogie individualisée et adaptée à des besoins spécifiques (méthode TEACH, ceintures de compétences, Communication Améliorée et Augmentative au profit d'élèves allophones...) dans un environnement plus stimulant pour l'enfant : l'école ordinaire offre de petits défis quotidiens à relever.
- + La mixité des handicaps évite de cloisonner les enfants, permet des collaborations et favorise le développement de l'intelligence collective au sein de l'équipe (mais elle peut aussi être une source de difficulté pour l'enseignant, voir plus bas).
- + Il y a souvent une bonne collaboration avec les parents grâce à des contacts réguliers (sauf si les enfants sont amenés à l'école en car scolaire).
- + Un facteur facilitant est une bonne communication avec l'équipe pédagogique, les parents et les élèves de l'école ordinaire, par exemple en présentant la CLAVI en début d'année.

Au sein de l'école

Les témoignages sont parfois nuancés (voir aussi plus bas), mais on cite un certain nombre de cas de (très) bonne intégration de la CLAVI au sein de l'école.

- + Une directrice estime qu'une majorité de l'équipe éducative de l'enseignement ordinaire adhère au projet. Grâce à la classe CLAVI, des enseignants de l'ordinaire évoluent dans leur gestion des aménagements raisonnables et s'adressent à l'institutrice de la classe CLAVI pour obtenir des conseils.
- + D'autres parlent aussi d'enseignants de l'enseignement ordinaire ouverts et motivés et disent que la CLAVI fait évoluer le regard sur le handicap.
- + Dans une école secondaire, on constate le regard bienveillant des adolescents qui ont grandi avec les classes inclusives depuis l'enseignement fondamental et qui ont appris à accepter la différence. Les enseignants observent une diminution générale du harcèlement.

- Dans une autre école, cette intégration est facilitée grâce à un projet de parrains-marraines : des élèves de 5e et 6e primaire se proposent pour accompagner un enfant de la classe inclusive pendant les récréations et lors de certaines activités communes.
- L'inclusion se joue aussi pendant les récréations et lors de projets communs, comme la radio de l'école, des excursions, une éco-team qui entretient un parterre de fleurs... Tout cela favorise les échanges sociaux entre la CLAVI et les autres classes.
- Le mi-temps supplémentaire financé par le FSE (s'il y a au moins 7 élèves) pour assurer la coordination dans l'école ordinaire est une figure précieuse qui ouvre beaucoup de portes.

Dans l'interaction entre écoles

Sans surprise, on estime que c'est lorsque les deux directions sont réellement impliquées dans le projet (et en font plus qu'une "vitrine") et communiquent bien entre elles que l'interaction est la plus constructive. Avoir une personne qui fait le lien entre l'école ordinaire et spécialisée est aussi un facteur de réussite du projet. Mais la plupart des constats touchant à l'interaction entre les écoles sont plutôt négatifs (voir plus bas).



Les difficultés et les obstacles rencontrés



En classe

- Si on n'arrive pas au nombre minimal de 7 élèves, la CLAVI n'est pas reconnue comme implantation et ne donne pas droit au mi-temps de coordination (complété éventuellement par un mi-temps FSE) qui permet de travailler en binôme. L'enseignant se retrouve alors très isolé et ne peut compter que sur lui-même en cas de problème.
- L'école ordinaire ne dispose pas toujours d'un local pour la classe inclusive, qui est parfois reléguée dans un couloir.
- Comme les élèves de la CLAVI sont inscrits dans l'enseignement spécialisé, il n'est pas possible de faire appel au pôle territorial pour solliciter une aide supplémentaire (kiné, ergothérapeute...).
- Si elle peut aussi être une richesse, la très grande hétérogénéité des profils (en termes d'âge, de maturité, de compétences...) est aussi difficile à gérer pour certains – surtout si l'enseignant est seul – et complique l'organisation d'activités communes. L'enseignant doit s'adapter à des cas très différents : p. ex. des élèves qui ont un bon niveau mais qui sont très vite fatigués ou déconcentrés et d'autres qui sont pleins d'énergie mais qui ont un niveau très faible.
- Les critères d'accueil sont très fluctuants et certains élèves n'ont pas le profil adapté pour une CLAVI. Les types de handicap qui peuvent être accueillis dans une CLAVI sont peu compatibles avec l'objectif d'inclusion.
- Le mi-temps de coordination est insuffisant dans l'enseignement maternel.
- En raison du manque structurel de moyens, la formule dépend surtout de l'engagement et de la bonne volonté des acteurs impliqués, ce qui la rend fragile (en cas de départ etc.)

Au sein de l'école

À côté de témoignages sur des enseignants de l'ordinaire ouverts, motivés et impliqués, on regrette aussi que d'autres n'aient pas la même ouverture d'esprit.

- Il y a des préjugés et des craintes infondées qui circulent chez des enseignants de l'ordinaire ("on va supprimer l'enseignement spécialisé et nous allons devoir nous occuper de tous ces élèves à besoins spécifiques"). Certains enseignants ont aussi l'impression que la présence d'élèves de la classe inclusive va les ralentir et les empêcher de respecter leur programme.
- Cela pose la question de la liberté pédagogique des enseignants : sont-ils libres de refuser de s'impliquer dans le projet d'inclusion (et faut-il ne travailler qu'avec les volontaires) ou bien la direction doit-elle exercer une certaine contrainte pour que tout le monde aille dans le même sens ?
- En raison du manque de moyens, notamment au niveau des éducateurs, il est difficile voire impossible aux enseignants de la CLAVI de prendre des temps de pause. Ils doivent être présents en permanence au côté des enfants, y compris pendant les récréations et la pause de midi, car une situation de crise est possible à tout moment. "Notre boulot, c'est du non-stop !" En plus de l'impact sur leur bien-être au travail (manger à l'aise, aller aux toilettes...), cela les empêche d'avoir des moments d'échange informel avec leurs collègues dans la salle des profs pour les informer sur les besoins de certains enfants, les sensibiliser...
- Dans le secondaire, l'écart entre les élèves de l'ordinaire et ceux de la classe inclusive se creuse. Même si des adolescents sont bienveillants, ils n'ont plus les mêmes centres d'intérêt (alors que dans le primaire, ils peuvent plus facilement jouer ensemble) et il est plus difficile de faire de l'inclusion en classe.
- L'implémentation d'une CLAVI dans une école secondaire dépend fortement du type de filières organisées. Il est beaucoup plus difficile de réaliser l'inclusion et de travailler au projet de vie des élèves dans des écoles ordinaires de l'enseignement général : en effet, ces écoles ne disposent pas d'une cuisine, d'un atelier menuiserie etc. où les élèves de la CLAVI peuvent se préparer au travail en ETA (entreprise de travail adapté).
- Le rôle du coordinateur/trice n'est pas clairement défini, ce qui pose des problèmes dans la collaboration avec les collègues de l'enseignement ordinaire : quelle place occupe le coordinateur/trice quand il/elle accompagne un élève en inclusion ?
- Enfin, les changements de direction peuvent remettre en cause la continuité du projet, tout comme l'instabilité des enseignants (un enseignant compétent est tout à coup remplacé par un autre qui a plus d'ancienneté).

Dans l'interaction entre écoles

C'est surtout lorsque la distance entre la CLAVI et l'école spécialisée est trop grande que l'interaction est difficile :

- Une trop grande distance coupe la CLAVI de son école spécialisée et rend les liens plus difficiles – et ce d'autant plus que les relations avec l'école de l'enseignement spécialisé sont parfois tendues parce que la CLAVI est accusée par celle-ci de prendre les "meilleurs" élèves et de laisser dans le spécialisé les cas les plus difficiles.
- Lorsque l'école spécialisée est géographiquement très éloignée de l'école ordinaire qui accueille la CLAVI, c'est la direction de l'enseignement ordinaire qui devient de fait la personne de référence pour les parents, d'où une surcharge de travail pour elle.

- Cet éloignement pose aussi des problèmes au niveau de l'organisation du transport scolaire, car certaines sociétés de transport n'acceptent pas d'adapter leurs circuits.
- Certains enseignants de CLAVI ont dès lors un sentiment d'isolement : ils ont l'impression de ne faire partie ni de l'école spécialisée, ni de l'école ordinaire (la CLAVI n'est par exemple pas invitée à participer à des événements scolaires). Ils ont du mal à trouver leur place : "c'est un projet central pour nous mais un petit projet pour l'enseignement ordinaire".
- Il y a aussi une confusion dans la tête de certains parents, qui veulent inscrire leur enfant dans la CLAVI pour qu'il n'aille pas dans le spécialisé. Il faut clarifier les choses et communiquer clairement que la CLAVI relève bien de l'enseignement spécialisé, avec une possibilité d'intégration de l'élève dans l'ordinaire, mais qui n'est pas automatique.
- On pointe par ailleurs le nombre insuffisant de classes CLAVI dans l'enseignement secondaire, ce qui empêche une continuité entre le fondamental et le secondaire.
- Tout le monde n'a pas non plus la même définition de l'inclusion et des objectifs poursuivis (pédagogiques, sociaux...). Il faut définir ensemble (ordinaire et spécialisé) les objectifs de la classe inclusive.



Les souhaits et les points d'amélioration

Les souhaits exprimés par les participants portent sur les trois dimensions – dans la classe, dans l'école et entre les écoles – ainsi que sur d'autres aspects touchant à l'inclusion.

- 💡 La suggestion la plus souvent formulée est de ne pas limiter la CLAVI aux types 2 et 3. Il y a par exemple des enfants de type 1 ou 8 qui auraient leur place dans une classe inclusive. Il faut alors demander au CPMS de rédiger une attestation de (soi-disant) type 2, mais tous n'acceptent pas de le faire. À l'inverse, certains enfants de type 2 sont difficiles à intégrer. Bref, les participants souhaitent qu'un enfant puisse être orienté vers la classe inclusive en fonction de ses besoins, et non sur la base d'un type ou d'une attestation du CPMS.
- 💡 On demande de renforcer les services de surveillance (avant et après l'école, pendant le temps de midi) assurés par des éducateurs qualifiés afin de soulager les enseignants, de leur permettre de souffler un peu et de se concerter lors de moments informels.
- 💡 Les heures d'encadrement et de coordination devraient être accordées dès l'ouverture de la CLAVI. Idéalement, elles pourraient même être prévues dès l'année précédente.
- 💡 Une autre demande consiste à uniformiser le calcul du capital périodes 'paramédical' pour tous les enfants atteints de TSA. On aimerait aussi diminuer le nombre guide afin d'augmenter le CPU (capital périodes utilisable)
- 💡 Certains souhaitent supprimer le seuil de 7 enfants et permettre qu'une CLAVI entraîne la création d'un temps plein enseignant, quel que soit le nombre d'élèves.
- 💡 Il faudrait aussi pouvoir ouvrir deux classes CLAVI (p. ex. une maternelle et une primaire) dans la même implantation, en bénéficiant alors de deux mi-temps de coordination, et non d'un seul.

- 💡 Une personne aimerait pouvoir ouvrir une CLAVI pour des élèves de la forme 4 (des élèves qui sont temporairement retirés de l'enseignement secondaire ordinaire pour leur apprendre des codes sociaux et des compétences de base) : une CLAVI leur offrirait un espace sécurisant qui leur rappellerait leur classe de l'école primaire.
- 💡 Il est essentiel d'améliorer la formation initiale et continue des enseignants et de la rendre plus pratique, en les sensibilisant à la pédagogie inclusive et aux outils qui favorisent l'inclusion.
- 💡 Il est tout aussi important de reconnaître le travail formidable accompli par l'enseignement spécialisé et d'expliquer que la CLAVI est complémentaire et non concurrente de celui-ci.

Intervention de Philippe Tremblay

Pour alimenter la réflexion, Philippe Tremblay pose une série de questions :

- L'inclusion est-elle un privilège ou un droit universel ?
- Est-ce que les types d'enseignement spécialisé (qui datent de 1978) sont encore pertinents, quand on voit par exemple l'augmentation spectaculaire des cas d'autisme ?
- Est-ce qu'on évalue le degré d'inclusion ? N'a-t-on pas besoin d'indicateurs ?
- Est-ce que le personnel des CLAVI est lui aussi inclus dans l'école ? De quel accompagnement a-t-il besoin ?
- Les demandes des parents qui veulent que leur enfant soit inscrit dans une école inclusive sont-elles légitimes ?
- Qu'est-ce qui différencie l'inclusion et l'intégration ?
- Qu'est-ce qui définit l'enseignement spécialisé ? Et qu'est-ce que l'enseignement inclusif ?

L'enseignement inclusif est un enseignement dont la science a démontré qu'il était plus efficace, même pour les "bons élèves". Il ne faut donc pas faire de l'enseignement inclusif pour "faire une bonne action", mais parce que ça marche mieux. Certains pays qui réalisent les meilleurs résultats aux enquêtes PISA sont beaucoup plus inclusifs que nous.

Ateliers

Les échanges de la matinée ont permis de formuler neuf thèmes d'ateliers, que les participants explorent l'après-midi en différents groupes de travail. Synthèse de leurs recommandations :



Atelier 1 : assurer la continuité entre l'enseignement maternel, primaire et secondaire

- Aujourd'hui, la transition entre le maternel et le primaire pose une difficulté organisationnelle parce que la création d'une deuxième CLAVI dans la même implantation entraîne une division des moyens humains.
- Il est possible d'organiser tout au long de l'année des activités communes (lecture de contes, excursions...) entre élèves de 3e maternelle et de P1 pour qu'ils prennent l'habitude de faire des choses ensemble.
- Entre le primaire et le secondaire, il convient d'ouvrir davantage de CLAVI dans le secondaire (en sensibilisant les directions aux bénéfices de l'inclusion) et même de créer de véritables écoles à visée inclusive, avec des partenariats entre l'école d'enseignement ordinaire et l'école d'enseignement spécialisé, conservés jusqu'à la fin du tronc commun.

- Ceci implique d'accroître la communication et la collaboration entre ces deux types d'enseignement et de décroïsonner les matières du secondaire (se détacher un peu des programmes).



Atelier 2 : susciter plus d'interactions et d'échanges entre toutes les classes de l'école

- Mettre des moyens pour renforcer l'encadrement et le co-enseignement, tant dans l'ordinaire que dans le spécialisé.
- Organiser des activités communes au niveau de l'école : sorties extérieures (expo, musée, classes vertes, fancy-fair, fête de carnaval...).
- Favoriser l'inclusion dans les deux sens : permettre aussi à des élèves de l'enseignement ordinaire de passer un moment dans la CLAVI.
- Généraliser dans toute l'école les pratiques d'enseignement différencié (contrats de travail, ceintures de compétences...) qui permettent à des élèves à besoins spécifiques de trouver naturellement leur place dans des groupes de niveau.



Atelier 3 : améliorer la collaboration avec l'école d'enseignement ordinaire

- Fixer un cadre légal qui définit clairement en quoi consiste l'indispensable engagement réciproque de l'enseignement ordinaire et de l'enseignement spécialisé.
- Augmenter les moyens alloués à l'encadrement pour avoir un coordinateur CLAVI qui est identifié par tous comme la personne de référence et qui assure une fonction de lien : aujourd'hui, rien n'est prévu pour soutenir l'école ordinaire qui accueille une CLAVI.
- Améliorer la communication vis-à-vis de l'enseignement ordinaire sur les objectifs et le fonctionnement d'une CLAVI : mieux il saura ce qu'est une CLAVI, mieux il pourra collaborer avec le spécialisé.
- Organiser des 'classes ouvertes' pour inviter chacun à venir découvrir la CLAVI.
- Prévoir des temps d'échange réguliers pour définir des objectifs communs pour chaque enfant.
- Organiser des formations et des journées pédagogiques communes pour toute l'équipe.



Atelier 4 : Améliorer la communication entre les différents acteurs impliqués

- Une meilleure communication implique de décroïsonner et de simplifier les différents acteurs, qui sont trop nombreux (CPMS, services d'accueil extrascolaire, différents intervenants dans le spécialisé...).
- Former et outiller les enseignants de l'ordinaire sur les pratiques inclusives.
- Organiser des conseils de classe communs entre l'ordinaire et le spécialisé.
- Mettre en place une concertation sur des contenus co-construits par l'enseignement ordinaire et l'enseignement spécialisé, en fonction des besoins des élèves.
- Mieux informer les CPMS quant à leur rôle en matière d'inclusion.
- Désigner un référent CLAVI, qui exerce une fonction de médiateur en cas de problème entre les partenaires.



Atelier 5 : Rendre la formation initiale plus adaptée

- Accorder une plus grande place à l'enseignement spécialisé lors de la formation initiale : même s'ils ne travaillent pas plus tard dans le spécialisé, les enseignants doivent pouvoir gérer dans leur classes des élèves à besoins spécifiques.
- Les stages ne doivent pas être seulement des stages d'observation mais être aussi pratiques (pendant deux semaines, au moins une fois par an).
- Organiser tout au long de la formation des temps de partage et de mise en pratique.
- Inclure dans la formation un module sur le handicap (et sur l'autisme en particulier).
- Changer le postulat de base selon lequel l'enseignant est là pour transmettre de la matière : expliquer que sa fonction est d'amener chaque élève le plus loin possible.
- Former les futurs enseignants au co-enseignement.
- Uniformiser les programmes des hautes écoles.



Atelier 6 : Renforcer l'encadrement qui facilite l'inclusion (CLAVI, école, accueil extrascolaire, repas...)

- Avant de lancer le projet, obtenir l'accord de toute l'équipe pédagogique, sensibiliser les enseignants et avoir une bonne communication avec les parents (car les enfants risquent de poser des questions).
- Donner plus de moyens afin de renforcer l'encadrement humain, tant pour les inclusions dans les classes ordinaires que pour les temps extrascolaires (repas, récréations...).
- Un encadrement qui peut être assuré pas forcément par une personne qualifiée pédagogiquement, mais aussi par une personne aidante pour encadrer les sorties, les récréations...
- Améliorer la stabilité des enseignants pour assurer un meilleur suivi des enfants (il vaut mieux que l'enfant soit suivi plusieurs années par le même enseignant).
- Accroître la flexibilité des apprentissages et l'autonomie des enseignants (p. ex. permettre des apprentissages plus sensoriels pour des enfants autistes).



Atelier 7 : Gérer au mieux les différences d'âge et de niveau dans la CLAVI, avec le peu d'encadrement prévu

- Pouvoir scinder les groupes multi-âges maternel/primaire (il est très difficile pour l'enseignant de gérer ensemble des petits bouts de 2 ans ½ et des enfants de 12 ans), ce qui implique de pouvoir bénéficier d'un 2e mi-temps de coordination pour la 2e CLAVI.
- Travailler dans la classe avec des parcours individualisés répondant à des besoins spécifiques des élèves (ceintures de niveau), leur proposer des activités correspondant à leurs besoins.
- Faciliter l'accès des enseignants à des ressources, des outils et des informations qui lui évitent d'être seul (aujourd'hui, chacun doit essayer de s'informer de son côté, en payant soi-même les ouvrages spécialisés).
- Organiser régulièrement des journées d'échange de bonnes pratiques entre CLAVI.



Atelier 8 : Ce qu'il faut faire avant de/pour mettre en place le projet CLAVI et comment l'ajuster ensuite

- Co-construire le projet d'établissement de l'école accueillante en collaboration avec l'équipe de la CLAVI et tendre vers une école à visée inclusive afin de partager des attentes et des inquiétudes, baliser les rôles et fonctions de chacun et appréhender les aspects organisationnels (locaux, horaires...).
- Pour pouvoir faire des ajustements, définir des indicateurs internes et organiser des moments réguliers d'échange et de concertation entre les deux équipes pour identifier des problématiques et s'entendre sur une vision commune à long terme.
- Informer les enseignants de l'ordinaire sur ce qu'est une CLAVI et faire connaître à la CLAVI tous les projets de l'école pour pouvoir les rendre plus inclusifs.
- Avoir un référent CLAVI identifié qui fait le lien entre les deux écoles.



Atelier 9 : Améliorer/fluidifier les modalités d'inscription dans une CLAVI

- Ouvrir la CLAVI à davantage d'élèves que ceux des types 2 et 3 et, plus largement, décroisonner les typologies : ne pas conditionner l'inscription dans une CLAVI par une attestation, mais par les besoins de l'enfant (identifiés en conseil de classe, par le CPMS...).
- Harmoniser les normes d'encadrement, qui sont aujourd'hui différentes selon la typologie, ce qui crée des difficultés organisationnelles, et adapter l'encadrement en fonction des besoins des élèves et non de leur type.
- Développer la CLAVI, qui est un modèle performant, tout en soutenant aussi l'enseignement spécialisé et en valorisant/reconnaissant le rôle irremplaçable de celui-ci pour de nombreux autres élèves à besoins spécifiques qui y trouvent pleinement leur place (avant un passage éventuel dans une classe inclusive).

Réaction de madame la Ministre

Madame la Ministre Valérie Glatigny remercie les participants pour leur présence aujourd'hui et leur implication dans les débats, qui témoigne de leur engagement pour une école plus ouverte à la diversité. C'est un projet de longue haleine, qui exige de travailler sur la formation du personnel enseignant. Des séances de formations spécifiques vont être ouvertes dès l'année prochaine pour répondre aux nombreuses demandes d'enseignants. Il est clair que les classes à visée inclusive constituent un élément important de cette politique en accueillant des élèves porteurs d'un trouble du spectre de l'autisme dont les besoins éducatifs, sensoriels ou communicationnels rendent difficile l'intégration dans l'enseignement ordinaire, en tout cas à court terme. Leur présence physique dans une école ordinaire leur permet de créer des liens avec d'autres élèves et de développer la compréhension mutuelle, dans l'intérêt de tous. Ces classes participent ainsi au décroisonnement entre les deux types d'enseignement et peuvent déboucher sur la mise en place de parcours scolaires adaptés.

Plusieurs obstacles ont été évoqués aujourd'hui : le manque de moyens humains et financiers, les horaires morcelés, le manque d'espaces adaptés, une flexibilité à améliorer... D'autre part, on a aussi souligné que ce dispositif ne devait pas être perçu comme un manque de considération pour le travail remarquable des acteurs de l'enseignement spécialisé. Tous ces éléments exprimés lors de cette journée de mise en réseau vont alimenter la réflexion du cabinet pour voir comment répondre au mieux aux défis qui se posent.

Réflexions finales de Philippe Tremblay

Philippe Tremblay livre quelques réflexions qui lui sont venues à l'esprit lors de cette journée :

- On travaille beaucoup en silos, avec des partenaires qui ne jouent pas tous pour la même équipe.
- On multiplie les mesures et les dispositifs, donc les 'rustines', mais ne faudrait-il pas imaginer de prendre un autre chemin où il y a moins de crevaisons ?
- Il est intéressant pour une classe inclusive de s'appuyer sur des binômes d'enseignants. Cela leur permet de travailler de manière horizontale dans la classe, mais l'un des deux membres du binôme peut aussi faire parfois du co-enseignement 'vertical' dans l'ordinaire.
- Dans le secondaire, l'enseignement technique et professionnel offre davantage de possibilités de formation inclusive que l'enseignement général. Ne faut-il pas choisir les écoles où l'inclusion est plus facile à réaliser ?
- Certaines écoles font ce qu'elles appellent de 'l'inclusion inversée', c'est-à-dire que des enfants de l'enseignement ordinaire vont participer à des activités communes avec ceux de la CLAVI. C'est un facteur important d'inclusion : il faut que les enfants puissent se faire des amis entre eux, et pas seulement avoir des liens avec les enseignants. L'adulte doit parfois savoir se retirer et créer les conditions de l'inclusion, sans être aux côtés de l'enfant.
- Une demande récurrente consiste à revoir la typologie. On pourrait la simplifier en définissant trois types de besoins : légers (inclusion totale), moyens (CLAVI) et lourds (enseignement spécialisé).
- Jusqu'où aller dans l'inclusion, quelles sont les limites de l'inclusion ? L'UNESCO en définit trois : lorsque l'enfant se fait mal à lui-même, lorsqu'il fait du mal aux autres, lorsque le coût de le mettre dans l'enseignement ordinaire est excessif. Si les trois conditions ne sont pas remplies, pourquoi mettre l'enfant dans l'enseignement spécialisé ?
- Il faut aussi se demander ce que les élèves et les enseignants de l'ordinaire ont à gagner dans l'inclusion. Beaucoup d'enseignants sont en faveur du co-enseignement sont prêts pour cela à accepter des élèves en inclusion qui génèrent du capital-périodes supplémentaire.
- Est-ce que certaines classes inclusives seraient prêtes à se lancer dans une expérience pilote d'inclusion totale, c'est-à-dire que la classe d'attache des élèves en inclusion serait la classe ordinaire et que le principe de base serait le co-enseignement ?
- Pourrait-on aussi valider des unités de 'tourisme pédagogique', autrement dit de formation par la pratique aux côtés d'un autre enseignant ?
- Enfin, une question un peu provocatrice : quelqu'un a dit 'La Belgique est le seul pays d'Europe à organiser un enseignement spécialisé' : est-ce le seul pays ou le dernier ?

Derniers échos

La journée se termine par quelques derniers échos de participants :

- *"J'ai beaucoup aimé cette journée, mais il y a une chose que je n'ai pas assez entendue : quel est le projet de l'élève dans la classe inclusive ? Notre point de départ doit toujours être le besoin, l'envie, le projet des élèves."*
- *" Dans le secondaire, les partenaires ne sont pas très chauds pour s'engager dans des projets inclusifs parce qu'ils s'inquiètent de leur avenir à cause des réformes en cours, en particulier dans l'enseignement qualifiant."*

Cette journée d'échange a été appréciée par les participants, qui sont invités à réagir au présent rapport et à signaler éventuellement des points à corriger ou à compléter. Ils peuvent aussi faire savoir s'ils souhaitent que cette expérience soit renouvelée à l'avenir.